

Communiqué de presse du 23/04/2019

Auvergne-Rhône-Alpes /Artisanat du bâtiment / Conjoncture

Activité des artisans d'Auvergne-Rhône-Alpes : tendance à la stabilité

L'étude de conjoncture du 1^{er} trimestre 2019, conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes pour mesurer le ressenti et le moral des chefs d'entreprise, confirme les résultats présentés par la CAPEB nationale la semaine dernière, l'activité se maintient à l'équilibre ce premier trimestre 2019.

A l'heure de la campagne européenne, la CAPEB en profite pour porter une nouvelle fois les préoccupations et les attentes des entreprises sur le terrain pour relancer durablement leur activité.

Un niveau d'activité stable pour une visibilité qui s'améliore

Le ressenti du niveau d'activité des chefs d'entreprise est à la stabilité pour 38% d'entre eux, difficile, voire très difficile, pour 33% et bonne, voire très bonne pour 29%. Alors que les entreprises d'isolation, plâtrerie-peinture, menuiserie sont les plus touchées par la baisse d'activité ; ce sont les électriciens, les charpentiers et les maçons qui bénéficient le plus de la hausse.

Au niveau des carnets de commande, par contre, la tendance à la baisse constatée les 2 trimestres précédents, s'inverse. 47% des chefs d'entreprise ont une visibilité supérieure à 3 mois, soit une augmentation de 13 points et 34%, entre 1 et 3 mois.

Des indicateurs financiers qui restent préoccupants

S'agissant du chiffre d'affaires, la baisse se poursuit. Les chefs d'entreprise sont 23% à constater un chiffre d'affaires en baisse, soit 4 points de plus qu'au trimestre précédent et 8 points par rapport au 3^{ème} trimestre 2018. C'est particulièrement le cas pour les couvreurs-zingueurs, les serruriers-métalliers et les paysagistes.

Les marges restent toujours problématiques. Peu élevées dans l'ensemble, le nombre d'entreprises concernées par une baisse de leurs marges ne cesse de s'accélérer avec un taux de 30% (+ 6 points ce trimestre, + 4 points le trimestre précédent). Les marges ne sont en hausse que pour 7% des entreprises.

Au niveau de la trésorerie, la situation reste toujours très partagée, mais s'améliore. 28% des chefs d'entreprise déplorent une trésorerie insuffisante ou faible ce trimestre contre 35% au trimestre précédent.

Une tendance à l'optimisme pour le recrutement

35% des chefs d'entreprise ont des projets de recrutement (ou sont en réflexion), soit 5 points de plus que le trimestre précédent. Le contrat en CDI continue d'être privilégié, mais les profils qualifiés font toujours défaut.

Les élections européennes, une opportunité pour défendre le secteur de l'artisanat

Le 26 mai prochain, nous désignerons nos représentants au Parlement européen. Cette élection est une nouvelle occasion pour la CAPEB de faire connaître les préoccupations et les attentes des entreprises artisanales du Bâtiment sur le terrain.

Le travail détaché reste une priorité. La réforme de la Directive sur le Travail détaché de 2018 ne va pas assez loin. La CAPEB attend des dispositions plus contraignantes pour lutter efficacement contre les pratiques frauduleuses et garantir aux entreprises des conditions de concurrence saines et loyales. Dans l'enquête de conjoncture de ce premier trimestre 2019, 18% des entreprises déclarent encore être confrontées à des situations de travail dissimulé.

La CAPEB entend aussi rappeler aux parlementaires, l'importance qu'elle attache aux questions relatives à la fiscalité des TPE, la santé-sécurité au travail, au développement durable, au dialogue social, à la formation professionnelle et la normalisation.

Les entreprises artisanales du Bâtiment exercent des activités de proximité qui contribuent au dynamisme de nos territoires. L'Europe c'est près de 3 millions d'Entreprises du secteur de la construction et du Bâtiment de moins de 10 salariés.

La CAPEB a donc vocation à être non seulement écoutée, mais entendue !



Dominique Guiseppin,
Chef d'entreprise artisanale de peinture (Savoie),
Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

« Plus que jamais, la CAPEB exige une Europe qui protège, avec un respect absolu d'une concurrence saine et loyale entre entreprises de notre secteur ! ».

Documents joints :

- La synthèse de l'étude de conjoncture du 1er trimestre 2019
- Les positions de la CAPEB en bref, du livre blanc spécial européennes.

Téléchargez :

- Les résultats complets de l'étude de conjoncture
- Le livre blanc dans son intégralité

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes **68 000 entreprises artisanales** (98% des entreprises de la branche) et **76 000 salariés**, dont 8 100 apprentis. Il représente également **10,5 milliards de chiffre d'affaires** (64% du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication

Tél. 04 72 85 06 66 - s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr

www.capeb-auvergnerhonealpes.fr / Suivez nous également sur Facebook et Twitter

[@capebaura](https://twitter.com/capebaura)